

Note Méthodologique : Hygiène et sécurité sur chantier au Mali

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Protéger les travailleurs et prévenir les accidents sur des chantiers exposés à de multiples risques.
- Assurer la conformité au Code du travail malien et aux normes applicables.
- Mettre en place des conditions de travail maîtrisées et un environnement sécurisé.
- Adapter les pratiques aux spécificités locales (urbain, industriel, logistique).

Point clé : La visite sur site est indispensable pour une évaluation précise des conditions réelles.

Objectifs de la mission

- Réduire les risques d'accidents et de maladies professionnelles.
- Diagnostiquer les conditions de travail et évaluer les risques spécifiques au site.
- Améliorer la conformité réglementaire et la culture sécurité.
- Proposer et prioriser un plan de prévention adapté.
- Accompagner la mise en œuvre de mesures correctives efficaces.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial in situ et analyse documentaire.
- Évaluation de la conformité aux normes maliennes et internationales.
- Recommandations et plan d'action priorisé de prévention.
- Préconisations opérationnelles: signalisation, balisage, sécurisation des engins, sensibilisation/formation.
- Rapport détaillé et rapports de suivi dédiés.
- Contrôles périodiques et audits complémentaires si nécessaire.
- Accompagnement à la mise en conformité continue des chantiers.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Visite approfondie des chantiers et observation des pratiques réelles.

- Entretiens avec responsables et opérateurs pour capter les enjeux.
- Résultat: état des lieux des risques et des dispositifs en place.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue du plan de sécurité, audits antérieurs, registres d’accidents, procédures.
- Contrôle de conformité aux normes nationales et internationales applicables.
- Résultat: cartographie des écarts et des priorités réglementaires.

Étape 3 : Recommandations et plan d’action

- Définition des mesures correctives/préventives prioritaires.
- Focus: signalisation, balisage, sécurisation des engins, sensibilisation/formation.
- Livrable: plan d’action structuré et priorisé.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Contrôles périodiques, audits complémentaires et reporting dédié.
- Soutien continu aux responsables pour la gestion quotidienne des risques.
- Résultat: amélioration durable et conformité maintenue.

Planning / durée / jalons

Format	Durée indicative	Jalons clés	Modalité
Audit spécifique	Quelques jours	Diagnostic initial + rapport	Sur site
Mission ciblée	Quelques semaines	Diagnostic + analyse doc + plan d’action	Hybride (distance + visites)
Accompagnement global	Plusieurs mois	Mise en œuvre + suivis périodiques + audits	Hybride / sur site

Démarrage conseillé dès la planification du chantier pour intégrer la prévention en amont.

Rôles & responsabilités

Consultant

- Réalise le diagnostic sur site et les entretiens.
- Conduit l’analyse documentaire et réglementaire.
- Élabore les recommandations et le plan d’action priorisé.
- Assure le suivi: contrôles, audits complémentaires, rapports dédiés.
- Accompagne les responsables dans la mise en conformité continue.

Client

- Fournit les documents requis (plan de sécurité, registres d’accidents, fiches d’exposition, procédures, audits précédents).
- Autorise et facilite les visites de chantier et les entretiens.

- Participe aux actions de sensibilisation/formation du personnel.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plan de sécurité chantier.
 - Registres d'accidents et rapports d'audits précédents.
 - Fiches d'exposition aux risques et procédures internes.
 - Accès au site pour la visite et l'observation des pratiques.
 - Informations sur le type d'activité, la nature des risques et les spécificités locales.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Suivi régulier: contrôles périodiques, audits complémentaires, rapports dédiés.
 - Reporting transparent et dialogue continu avec les équipes opérationnelles.
 - Priorisation des recommandations selon impact, gravité, conformité et faisabilité.
 - Veille continue sur l'évolution des normes applicables.
 - Interventions sur site et en mode hybride (analyses à distance + visites programmées).
 - Anticipation des audits réglementaires et maîtrise des risques spécifiques aux chantiers.
-